

La marine

canadienne

Augmentation de 6,090 officiers et matelots

Ottawa, 31 (C.P.) — Une ordonnance générale, publiée dans la *Gazette du Canada* autorise une augmentation de 6,090 officiers et matelots à la Marine Royale Canadienne. La flotte pourra comprendre 771 officiers au lieu de 117 et 7,781 matelots au lieu de 2,345. Cette nouvelle ordonnance annule les antérieures.

D'ici la fin de l'année, on s'attend à ce que les cadres complets de la marine canadienne soient de nouveau élargis et que les effectifs dépassent 25,000 hommes, y compris les membres des réserves.

La nouvelle ordonnance pourvoit à la nomination d'un vice-amiral au poste d'officier sénior, de trois autres contre-amiraux, et à l'élargissement général des cadres des postes d'officiers.

Naguère, il n'y avait qu'un seul contre-amiral. Ce poste avait été confié au contre-amiral P. W. Welles. La nouvelle ordonnance crée le poste d'ingénieur contre-amiral. Au nombre des nouveaux postes supérieurs créés par cette ordonnance, il y a trois chirurgiens-capitaines, trois chirurgiens-commandants, trois aumôniers, onze lieutenants-commandants instructeurs, plusieurs instructeurs.